

Image not found or type unknown



Construction d'une maison individuelle sur terrain d'une société

Par **lenoro**, le **20/02/2010** à **09:25**

Bonjour,

Nous souhaitons faire construire une maison individuelle. Le terrain appartient par le biais d'une SCI à 99% à mon mari et à 1% à sa mère (notre mariage est celui du régime matrimonial). Le permis de construire est à notre nom mais les banques ne veulent plus nous suivre puisque le terrain appartient à une SCI. Comment pouvons nous procéder pour que la maison soit à notre nom, pour bénéficier du prêt à taux zéro et des allocations logement. Avec nos remerciements. Cordialement.